

SECTEUR 5. IMPASSE DE LA FONTAINE



À proximité de la nouvelle école, le site est destiné à étoffer l'offre de logements dans le secteur.

Le talus existant, sur la limite ouest, doit être maintenu. En complément, un traitement végétalisé de la limite nord est à prévoir pour limiter les nuisances sonores potentielles de la route nationale et favoriser l'intégration visuelle du projet.

L'accès au site est à réaliser depuis l'impasse de la Fontaine. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,32 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		22 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		7	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Individuel	
Programmation estimée :		2023-2027	